



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Giwednong Aakomenjigewin Teg
ᑲ ᐃᑕᑕ-ᐃᑕ-ᐃᑕ ᑭ-ᑕᑕᑕᑕ ᐃᑕᑕᑕᑕᑕᑕ
Institu dPolitik di Nor

Note d'information No.18 | Mars 2021

L'éducation postsecondaire de langue française en Ontario : crise ou opportunité ?

Comment les problèmes de la Laurentienne et de l'UOF pourraient ouvrir la voie à l'établissement dont rêve la communauté franco-ontarienne

IPN – Qui nous sommes

President & CEO

Charles Cirtwill

Conseil d'administrations

Pierre Bélanger
(Président du conseil)
Florence MacLean
(Vice-présidente - Nord-Ouest)
Dwayne Nashkawa
(Vice-présidente - Nord-Est)
Dr. Brian Tucker (Trésorier)
Charles Cirtwill
Président et Chef de la direction)
Suzanne Bélanger-Fontaine

Kim Jo Bliss
Dave Canfield
Harley d'Entremont
Kevin Eshkawkogan
Ralph Falcioni
Pierre Riopel
Alan Spacek
Mariette Sutherland
Dr. Donna Rogers

Advisory Council

Jean Pierre Chabot
(Président, Conseil consultatif)
Michael Atkins
Adam Castonguay
Katie Elliot
Shane Fugere
George Graham

Peter Goring
Cheryl Kennelly
Winter Dawn Lipscombe
Dr. George C. Macey
Ogimaa Duke Peltier
Danielle Perras
Bill Spinney

Research Advisory Board

Dr. Heather Hall (Présidente,
Conseil de recherche)
Dr. Hugo Asselin
Riley Burton
George Burton
Ken Carter
Sophie Dallaire

Carolyn Hepburn
Dr. Peter Hollings
Brittany Paat
Dr. Barry Prentice
Leata Rigg
Dr. David Robinson
Dr. Lindsay Tedds

Reconnaissance des territoires traditionnels

L'IPN voudrait rendre hommage aux Premières Nations, sur les territoires traditionnels desquelles nous et travaillons. Le fait d'avoir nos bureaux situés sur ces terres est une chance dont l'IPN est reconnaissant, et nous tenons à remercier toutes les vivons générations qui ont pris soin de ces territoires.

Nos bureaux principaux :

- Celui de Thunder Bay sur le territoire visé par le Traité Robinson-Supérieur, sur le territoire traditionnel des Anishnaabeg.
- Celui de Sudbury sur le territoire visé par le Traité Robinson-Huron, sur le territoire traditionnel des Atikameksheng Anishnaabeg.
- Tous deux abritent de nombreux peuples des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Nous reconnaissons et apprécions le lien historique que les peuples autochtones entretiennent avec ces territoires. Nous reconnaissons les contributions qu'ils ont apportées pour façonner et renforcer ces communautés, la province et le pays dans son ensemble.

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien de notre partenaire, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Edité par Rachel Rizzuto
Traductrice par Natalie Melanson-Martin

© 2021 Northern Policy Institute

Published by Northern Policy Institute

874 Tungsten St.

Thunder Bay, Ontario P7B 6T6

ISBN: 978-1-989343-97-5

Auteur

Dr. Stéphanie Chouinard



La professeure Chouinard a été élevée au Labrador. Elle enseigne au Collège militaire royal depuis 2017, de même qu'à Queen's depuis 2018. Elle a obtenu son doctorat en études politiques à l'Université d'Ottawa (2016); elle a été boursière postdoctorale du CRSHC, à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, ainsi qu'à la Chair of Celtic Languages, Literature, History and Antiquities, à l'University of Edinburgh. Elle enseigne dans les domaines des politiques canadiennes, des politiques comparées et de la géographie politique.

Ses intérêts de recherche sont la relation entre les tribunaux et les minorités dans les systèmes démocratiques. Ses recherches actuelles portent sur les répercussions de la Cour suprême du Canada sur l'évolution des droits en matière de langues officielles et des droits à l'autodétermination des Autochtones. Elle s'intéresse également aux accords d'autonomie territoriale et non territoriale des minorités nationales et linguistiques dans le monde.

La professeure Chouinard a également publié, entre autres, dans *Ethnopolitics*, *Language Rights Review*, *Minorités linguistiques et société*, ainsi qu'*International Journal of Canadian Studies*.

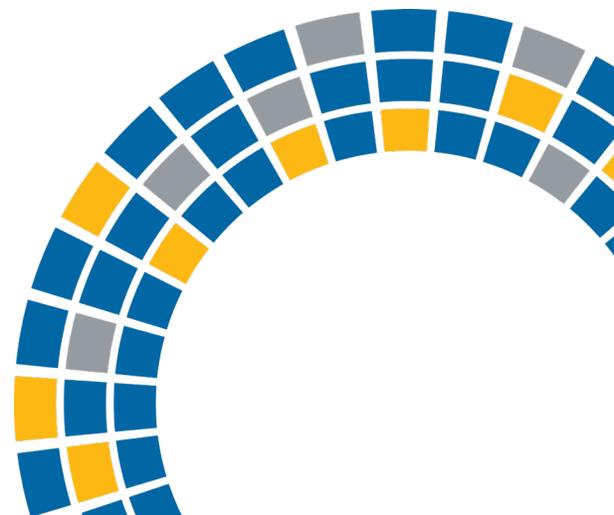
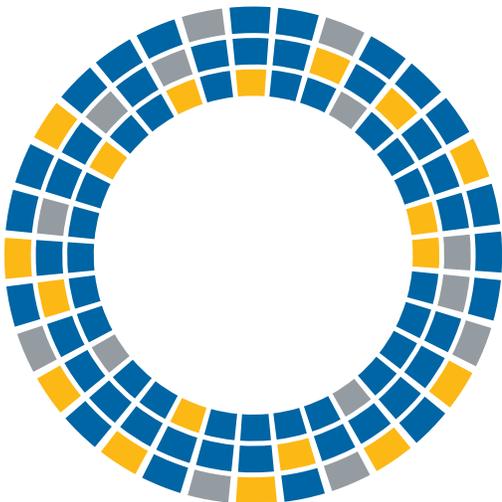
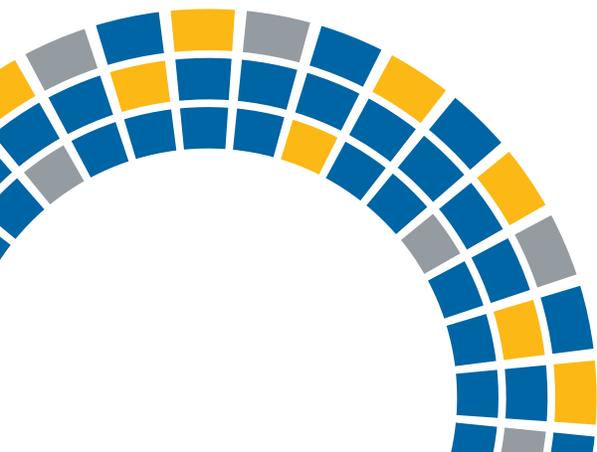
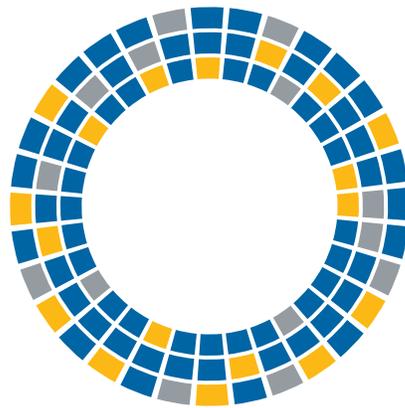


Table des matières

Sommaire exécutif	5
Introduction	6
L'université franco-ontarienne	7
Le développement de l'éducation postsecondaire en français par l'intermédiaire des institutions bilingues en Ontario	8
Un réveil collectif : premières revendications pour une université de langue française	9
Des inquiétudes et des débats renouvelés.....	10
Les ennuis de l'UOF, les malheurs de la Laurentienne et la surprise de Sudbury : sur une nouvelle voie	12



Sommaire exécutif

« Vous ne voulez jamais qu'une crise grave soit gâchée. » Le chef de cabinet du président Obama, Rahm Emanuel, a donné un souffle nouveau à cette phrase lorsqu'il l'a prononcée pendant le premier mandat d'Obama. Toutefois, ce que l'on oublie souvent, c'est la deuxième phrase de la citation : « [...] ce que je veux dire par là, c'est que c'est une occasion de faire des choses que l'on ne pensait pas pouvoir faire auparavant ».

La crise financière actuelle de l'Université Laurentienne (UL), et la crise simultanée des inscriptions à l'Université de l'Ontario français (UOF), sont-elles une telle occasion? Une occasion de faire quelque chose que nous ne pouvons pas faire antérieurement? C'est la question à laquelle l'Institut des politiques du Nord a demandé à trois grands penseurs de répondre.

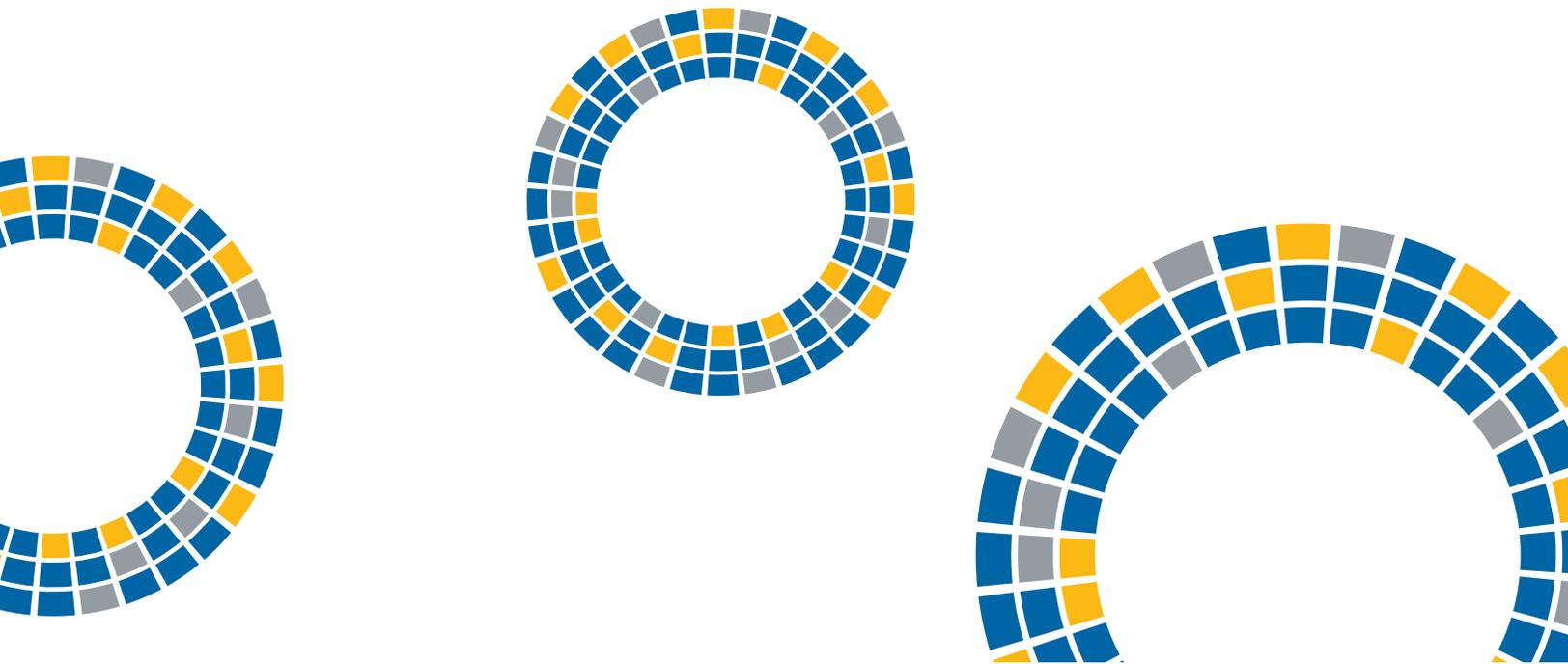
Cet article répond à la question en décrivant les demandes historiques relatives à un réseau panprovincial d'éducation postsecondaire en français, le développement qui a mené à la création de l'Université de l'Ontario français; l'auteur se demande si l'enjeu d'aujourd'hui pourrait servir de tremplin vers la matérialisation de ces demandes historiques. L'article conclut par l'affirmative, à savoir qu'un tel réseau pourrait être possible. Toutefois, cela repose sur un certain nombre d'hypothèses, la première étant de savoir si les établissements voudraient jouer le jeu et la seconde, si le gouvernement provincial donnerait sa bénédiction à cet arrangement. Un autre facteur à considérer est la façon dont l'Université d'Ottawa se positionne par rapport à un tel réseau.



Introduction

Les dernières semaines de janvier 2021 auront apporté le ur lot de mauvaises nouvelles au secteur de l'éducation postsecondaire de langue française en Ontario. Tout d'abord, on a appris que l'Université de l'Ontario français (UOF) n'a pas réussi à attirer plus d'une poignée d'étudiants potentiels¹ en vue de sa première rentrée en septembre, une situation préoccupante pour un établissement qui a failli ne pas voir le jour². Puis il y a eu la demande de protection contre les créanciers déposée par l'Université Laurentienne (UL) ainsi que la disparition des fonds de recherche de son corps professoral³. Les professeurs francophones de cet établissement bilingue, qui se retrouvent régulièrement avec des classes plus petites, ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'avenir de leurs programmes suite à ce qui sera sans doute un processus de restructuration douloureux.

Constatant l'état de la situation, certains membres de la communauté franco-ontarienne à la mémoire longue ont vu dans cette crise le prétexte idéal pour repenser ces deux établissements (et plus encore), et pour revenir sur les revendications historiques de leurs concitoyens en faveur d'un réseau postsecondaire de langue française à l'échelle de la communauté et de la province⁴. Quelles étaient donc ces revendications, et comment la crise actuelle pourrait-elle être un tremplin vers leur réalisation ? Ces questions serviront de fil conducteur au présent mémoire.



¹ Katherine Brulotte, «L'Université de l'Ontario français n'a reçu que 19 demandes d'admission d'élèves ontariens», Radio-Canada, 20 janvier 2021 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1764606/universite-ontario-francais-admission-rentree-2021>.

² Benjamin Vachet, «Le "Jeudi noir" de l'Ontario français», ONfr, TFO, 15 novembre 2018 : <https://onfr.tfo.org/le-jeudi-noir-de-lontario-francais>.

³ Alice Zanetta et Zacharie Routhier, «L'Université Laurentienne a dépensé des fonds de recherche pour payer ses factures», Radio-Canada, 6 février 2021 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1768695/insolvabilite-lauren-tienne-deficit-finance-recherche>.

⁴ Heidi Ulrichsen, «LU restructuring may be an opportunity for postsecondary French education, alumni say », Sudbury.com, 8 mars 2021 : <https://www.sudbury.com/local-news/lu-restructuring-may-be-an-opportunity-for-post-secondary-french-education-former-grads-say-3525367>

L'université franco-ontarienne : plus qu'une simple école

Mais avant de nous plonger dans l'histoire de ce débat, il est essentiel de comprendre pourquoi la communauté franco-ontarienne souhaite avoir sa propre université. Il est facile de simplement percevoir une université comme un lieu où la main-d'œuvre de demain acquiert des compétences techniques et une formation afin de répondre aux besoins du marché du travail. Or, je suggère que l'utilité d'une université serait bien plus importante que la délivrance de diplômes, et que, comme le dit Michel Freitag, son mandat ne serait pas seulement technique, mais aussi civilisationnel⁵. Une université, c'est un lieu où une communauté crée un espace qui favorise la pensée critique et la réflexion sur son propre destin, participant ainsi à sa perpétuation à travers le temps. Pour une communauté minoritaire comme celle de l'Ontario français, cela ne peut pas se faire dans un établissement bilingue, comme on a pu le constater depuis les années 1960.

Non seulement l'évolution des établissements bilingues reflèterait-elle les forces démographiques et socioculturelles de l'Ontario, où les francophones sont de plus en plus marginalisés à mesure que la croissance de la population anglophone dépasse la leur, mais leurs administrateurs seraient généralement mal équipés, pour ne pas dire inconscients des réalités de la communauté francophone, pour pouvoir répondre à ses besoins. Dans un tel contexte, le français deviendrait une langue d'accommodement, et non pas une langue qui permet à une communauté de rêver, de penser et de se projeter dans le monde, pour reprendre les mots de Serge Miville⁶.



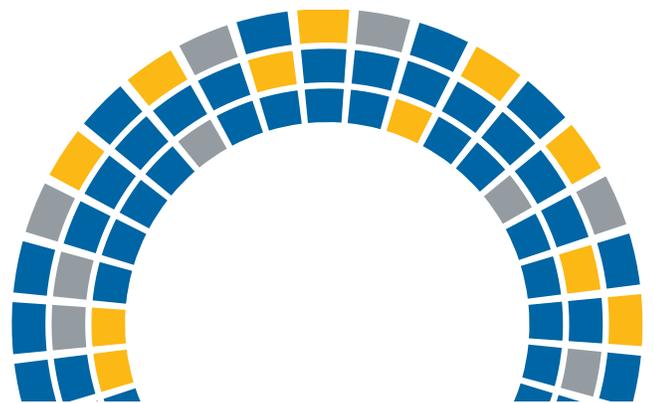
⁵ Michel Freitag, *Le naufrage de l'université et autres essais épistémologiques*, Québec : Nuit blanche, 1995

⁶ Serge Miville, «Sur le radeau du bilinguisme», conférence «Les défis de l'enseignement universitaire en français dans le Nord de l'Ontario», 2 mars 2021.

Le développement de l'éducation postsecondaire en français par l'intermédiaire des institutions bilingues en Ontario

Il faut dire que le modèle institutionnel postsecondaire bilingue qui a émergé en Ontario depuis les années 1960 est une anomalie au Canada⁷. Alors que des universités bilingues publiques comme l'Université de Sudbury (US) et l'Université d'Ottawa (UO) ont été créées à partir des collèges classiques de l'Ontario, d'autres provinces ont suivi un parcours différent en accordant à leurs communautés francophones leurs propres établissements. L'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, est née de la fusion de trois collèges catholiques en 1963, tandis que le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta à Edmonton, qui appartenait autrefois aux Oblats, s'est vu accorder le statut d'université publique par la province en 1977.

Bien qu'il ne soit pas lieu d'expliquer en ces pages pourquoi le clergé aurait choisi le bilinguisme en Ontario⁸, l'historiographie démontre que la communauté franco-ontarienne aura très tôt pris conscience des limites du bilinguisme institutionnel en éducation. Les années 1960 et 1970 seront marquées par des luttes entre les parents et les conseils scolaires locaux pour la création d'écoles de langue française, notamment à Penetanguishene et à Sturgeon Falls⁹. En 1969, le Comité Saint-Denis sur la culture franco-ontarienne reprochera aux universités bilingues de ne pas protéger leurs étudiants francophones contre la marginalisation et de ne pas leur offrir la même variété de programmes¹⁰. Cependant, il n'exigera pas la création d'une université de langue française homogène.



⁷ Serge Dupuis, Alyssa Jutras-Stewart et Renée Stutt, «L'Ontario français et les universités bilingues», *Revue du Nouvel-Ontario*, no. 40, 2015, 13-104. .

⁸ Pour un récit plus détaillé de cette affaire, voir Lucien Pelletier, «Les Jésuites de Sudbury vers 1960 : une mutation difficile», *Revue du Nouvel-Ontario*, no. 37, 2012, 13-81.

⁹ Association d'éducation franco-ontarienne, «Historique : les crises scolaires» : <https://historiqueaefo.ca/education/les-criSES-scolaires>.

¹⁰ Michel Bock et François-Olivier Dorais, «Quelle université pour quelle société ? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960», *Revue du Nouvel-Ontario*, no. 41, 2016, 121-195.

Un réveil collectif : premières revendications pour une université de langue française

Ces revendications seront exprimées pour la première fois lors du congrès de 1969 de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), lors duquel on demandera que l'UO devienne francophone. À Sudbury, le colloque Franco-Parole de 1973 jouera un rôle clé dans la prise de conscience du statut des francophones au sein de l'UL, un établissement où, selon Fernand Dorais, ils «ne se sentent pas chez eux»¹¹. En 1979, l'organisme Direction-Jeunesse exigera la création d'un collège communautaire francophone à plusieurs campus et d'une université de langue française. Malgré les bouleversements sociaux, peu de changements institutionnels seront apportés.

Les années 1980 seront marquées par une certaine agitation dans les établissements bilingues, alors qu'on reconnaîtra progressivement le problème que représente le manque de programmes en français. En 1985, une édition spéciale de la Revue du Nouvel-Ontario sera entièrement consacrée à la question des universités de langue française. Selon le directeur de la revue, le modèle d'institution bilingue serait arrivé à une «impasse»¹². Cette publication marquera un tournant dans la réflexion collective franco-ontarienne sur ce dossier. De plus, en Ontario, le système d'éducation de langue française de la maternelle à la 12e année était maintenant devenu autonome, ouvrant ainsi la voie au prolongement de ce modèle au postsecondaire. On citera également les trois universités de langue anglaise au Québec pour illustrer le fait qu'une université de langue française en Ontario n'est pas une chimère.

En 1989, l'ACFO approchera les Jésuites pour leur demander, en vain, de céder la charte de l'US afin de créer une université de langue française. En 1991, l'ACFO organisera le colloque Franco-Parole II pour discuter de l'autonomie universitaire, qu'elle présentera comme «une stratégie de rattrapage pour pallier les taux supérieurs d'analphabétisme et de décrochage scolaire chez les francophones et pour participer pleinement à la vie culturelle, sociale, politique et économique»¹³ de la province. La création d'un collège universitaire français à l'Université Laurentienne sera proposée comme première étape vers la réalisation d'une université de langue française à part entière, mais cette proposition restera lettre morte.



¹¹ Fernand Dorais, cité dans Bock et Dorais, op. cit., p. 150.

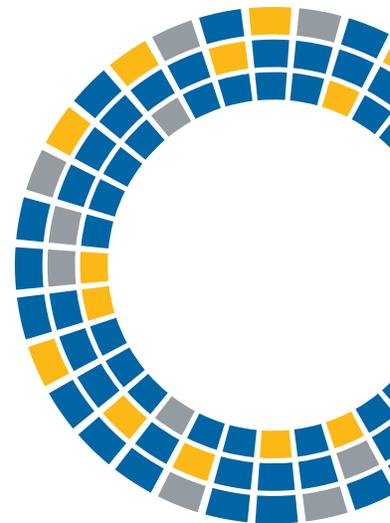
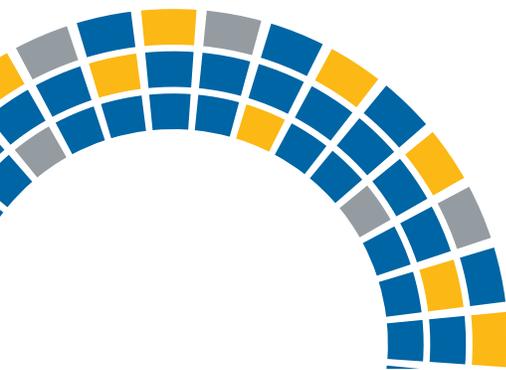
¹² Jean-Pierre Pichette, «L'université française en Ontario : une question de temps», Revue du Nouvel-Ontario, no. 7, 1985, p. 7

¹³ Franco-Parole II, cité dans Dupuis et coll., op. cit., p. 57.

Des inquiétudes et des débats renouvelés: la création du RÉFO et les pressions à Queen's Park visant la création de l'UOF

À la fin des années 2000, constatant l'écart grandissant entre francophones et anglophones au sein de la population estudiantine et la disparition généralisée de la vie sociale en français sur les campus bilingues, plusieurs étudiants francophones décideront d'unir leurs forces pour fonder le Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO) en 2009. Le mandat du RÉFO sera de s'assurer que les membres de la population franco-ontarienne puissent « [étudier] en français dans le programme et la région de leur choix, dans un contexte où elles et ils gèrent les leviers de leur éducation »¹⁴.

Le RÉFO verra une occasion en or lors de la publication en 2012 d'un rapport du Commissariat aux services en français de l'Ontario sur l'éducation postsecondaire¹⁵. Ce rapport démontrera que la population francophone du Centre-Sud-Ouest de la province connaît la plus forte croissance dans tout l'Ontario, mais quelle n'a pas accès à la grande majorité des programmes universitaires. De plus, en raison des coûts, les francophones de cette région seraient beaucoup plus susceptibles de s'inscrire à des programmes de langue anglaise près de chez eux que de fréquenter un établissement de langue française ailleurs en province. Le RÉFO organisera une consultation à l'échelle de la province, soit les États généraux du postsecondaire en Ontario français en 2013, ainsi qu'un Sommet en 2014. Il en découlera un rapport copublié avec l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) en février 2015, demandant au gouvernement de créer une université de langue française avec des campus dans les régions francophones de la province, en commençant par Toronto où la demande était la plus pressante¹⁶. La députée néo-démocrate de Nickel Belt, France Gélinas, utilisera ce rapport comme point de départ pour le projet de loi privé intitulé Loi constituant l'Université de l'Ontario français, qu'elle déposera à Queen's Park en mai de la même année. Bien que ce projet de loi soit mort au feuillet, il aura contribué à exercer des pressions sur le gouvernement à partir de l'arène partisane.



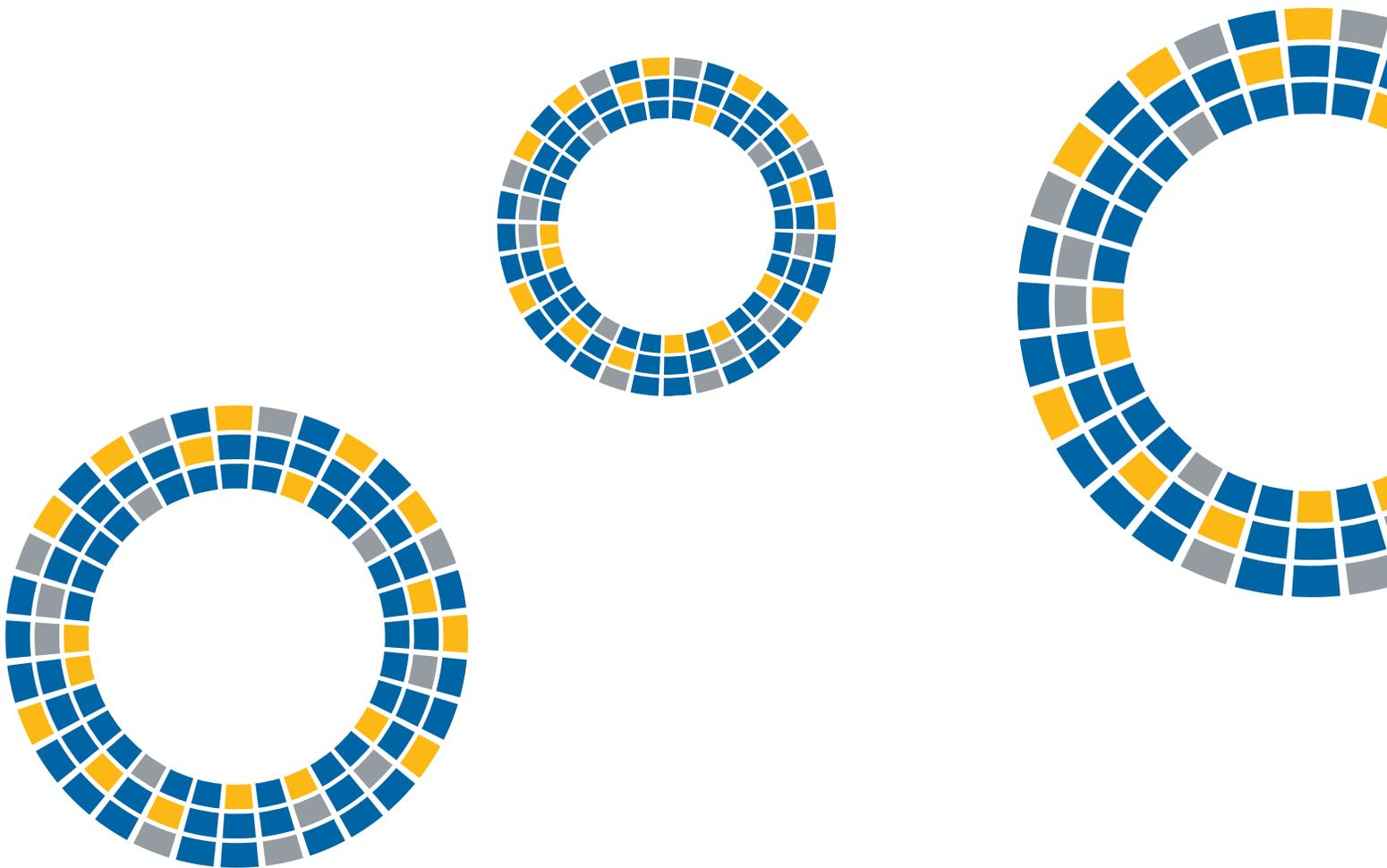
¹⁴ RÉFO, cité dans Dupuis et coll., op. cit., p. 87.

¹⁵ Commissariat aux services en français de l'Ontario, L'état de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario : pas d'avenir sans accès, Toronto, 2012.

¹⁶ RÉFO, Rapport du Sommet provincial sur les États généraux sur le postsecondaire en Ontario, 2015, p. 47.

À l'automne 2016, le gouvernement ontarien mandatera l'ancienne commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, pour mener une enquête sur le besoin et la demande potentielle d'un établissement postsecondaire de langue française. Près d'un an plus tard, le rapport Adam recommandera la création d'une institution qui serait gérée «par et pour» la communauté franco-ontarienne. Un «carrefour» serait créé à Toronto en collaboration avec d'autres organismes communautaires, mais la création d'un «réseau universitaire de langue française par le biais d'affiliations académiques à [cette nouvelle université] qui rayonnerait dans [les autres régions] de la province¹⁷» serait considérée comme une étape future. Les Universités de Hears et de Sudbury ainsi que l'Université Saint-Paul seraient considérées comme des partenaires de premier plan dans ce réseau. Le gouvernement donnera son feu vert au projet en décembre 2017, l'annulera en novembre de l'année suivante, pour enfin le remettre sur les rails en août 2019.

Il est difficile de savoir exactement pourquoi l'UOF aura eu si peu de succès lors de son premier recrutement d'étudiants. Certes, la pandémie de la COVID-19 a créé une situation très incertaine, et le gouvernement a mis du temps à approuver les quatre programmes de l'UOF, l'empêchant de commencer le recrutement avant la mi-octobre¹⁸. Puis il y aurait la question des programmes : Études des cultures numériques, Études de l'économie et l'innovation sociale, Études des environnements urbains et Études de la pluralité humaine. Comme le gouvernement aurait exigé que l'UOF évite la duplication des programmes existants dans d'autres institutions, celle-ci a dû faire preuve de créativité. Mais la plupart des étudiants auraient peut-être estimé qu'il serait trop risqué de s'inscrire à des programmes portant des noms que les futurs employeurs ne reconnaissent pas, dans une institution toute neuve et sans réputation, et de surcroît, en pleine pandémie.



¹⁷ Jean-François Morissette, «Rapport Adam : une université "par et pour" les Franco-Ontariens'», ONfr, TFO, 28 août 2017 : <https://onfr.tfo.org/rapport-adam-une-universite-par-et-pour-les-franco-ontariens>.

¹⁸ Étienne Fortin-Gauthier, «UOF : Les programmes finalement autorisés par le gouvernement», ONfr, TFO, 7 octobre 2020 : <https://onfr.tfo.org/uof-les-programmes-finalement-autorises-par-le-gouvernement>.

Les ennuis de l'UOF, les malheurs de la Laurentienne et la surprise de Sudbury : sur une nouvelle voie

Voilà qui nous amène à la situation d'aujourd'hui. Au moment où nous écrivons ces lignes, l'US vient de surprendre toute la communauté en annonçant son intention de devenir un établissement francophone à part entière, géré «par, pour et avec» la communauté francophone, et de rapatrier les programmes actuellement offerts en français à l'UL. Des négociations fructueuses entre ces deux établissements pourraient ouvrir la porte à un réseau pan-ontarien d'établissements francophones qui offrirait une vaste gamme de programmes grâce aux affinités existantes et aux nouvelles technologies; cela permettrait aux étudiants d'utiliser les installations existantes dans chaque région tout en s'inscrivant à des cours sur tous les campus. L'US pourrait offrir une partie importante des programmes «standard», y compris certains diplômes très convoités dans les domaines de la gestion, de l'éducation et de la santé dans le sud de la province, et bénéficier d'une inscription plus importante en provenance d'une nouvelle population en croissance rapide. Je proposerais que l'Université de Hearst participe également à ce réseau; bien que sa population étudiante soit peu nombreuse, cet établissement possède depuis longtemps une expertise en formation à distance, ce qui profiterait à l'ensemble du réseau.

Cette proposition repose sur un certain nombre d'hypothèses : premièrement, que ces établissements croiront que le jeu en vaut la chandelle, et deuxièmement, que le gouvernement provincial approuvera cet arrangement. Dans le cas de l'UOF, le financement est assuré par le gouvernement fédéral jusqu'en 2023, de sorte que Queen's Park serait peut-être prêt à prendre plus de risques. Cependant, du point de vue du gouvernement, la résolution de la restructuration de l'UL est une toute autre histoire, et il faudra le convaincre que le transfert de ces programmes à l'US est une option viable.

Cette solution potentielle omet également une région importante dans cette affaire : l'Est de l'Ontario. Comme nous l'aura démontré l'histoire, Ottawa a été de loin la plus récalcitrante à la création d'un nouvel établissement francophone. Le positionnement du géant qu'est l'UO sur cet échiquier en évolution rapide sera crucial pour la suite de l'histoire : elle pourrait entraver plutôt que soutenir la création de ce nouveau réseau. Qu'elle décide de devenir une alliée ou une adversaire demeure, pour l'instant, une question en suspens.



À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay et Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Recherche connexe

Une université pour Timmins? Possibilités et réalités

Dr. Ken Coates

Migrants parlant le français dans la région du Grand Sudbury : 2017-2026

Fenfang Li & Alex Ross

Une université « par et pour » les francophones

Donald Dennie

Pour vous tenir au fait ou pour participer, veuillez communiquer avec nous :

info@northernpolicy.ca www.northernpolicy.ca/fr



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca